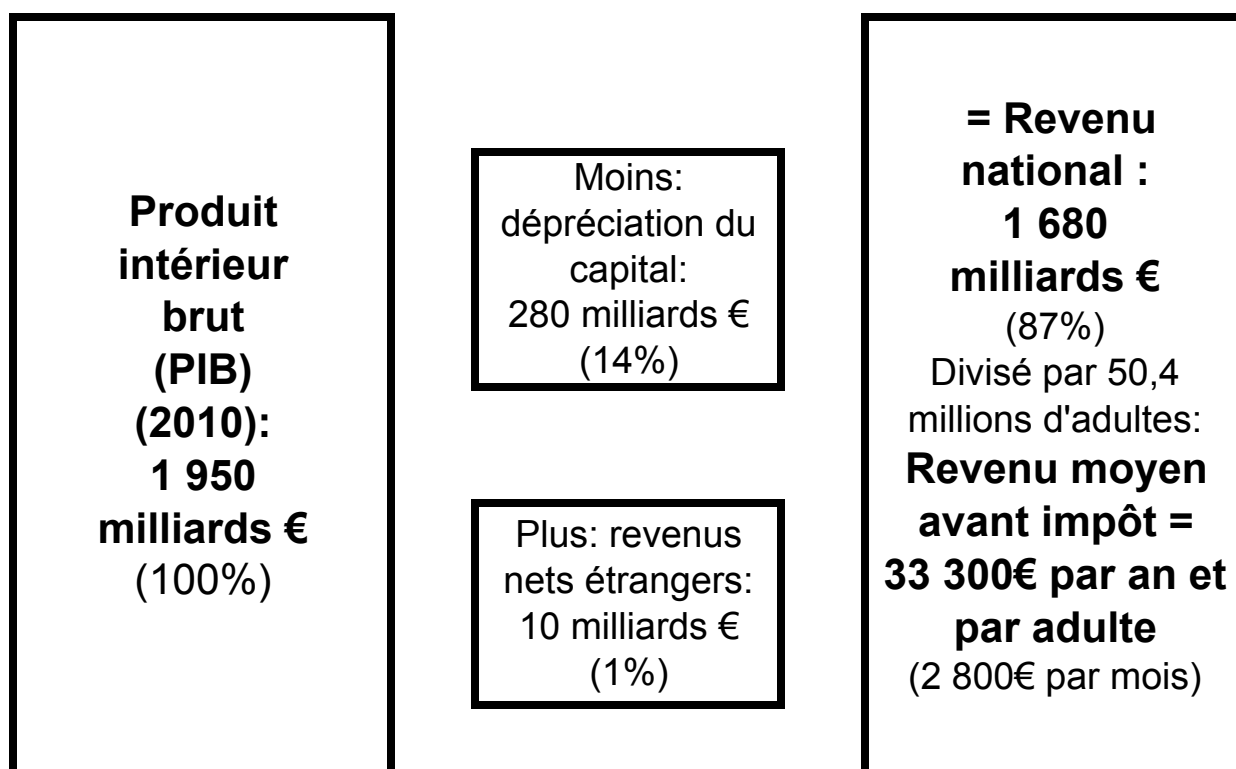

Du produit intérieur brut (PIB) au revenu national (2010)

En 2010, le revenu moyen avant impôt des Français était
de 33 000€ par adulte et par an (2 800€ par mois)



Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.19.
Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1.

La répartition des patrimoines en France en 2010

Groupe	Nombre de personnes adultes	Patrimoine moyen par adulte	Part dans le patrimoine total
Population totale	50 millions	182 000 €	100%
Classes populaires: Les 50% les plus pauvres	25 millions	14 000 €	4%
Classes moyennes: Les 40% du milieu	20 millions	154 000 €	34%
Classes aisées: Les 10% les plus riches	5 millions	1 128 000 €	62%
<i>dont classes moyennes-aisées (9%)</i>	<i>4,5 millions</i>	<i>768 000 €</i>	<i>38%</i>
<i>dont classes très aisées (1%)</i>	<i>0,5 millions</i>	<i>4 368 000 €</i>	<i>24%</i>

Lecture: en 2010, les classes populaires (les 50% les plus pauvres) ont un patrimoine moyen de 14 000 euros par adulte et détiennent collectivement 4% du patrimoine total des ménages.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.25.

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1.

La répartition des revenus en France en 2010

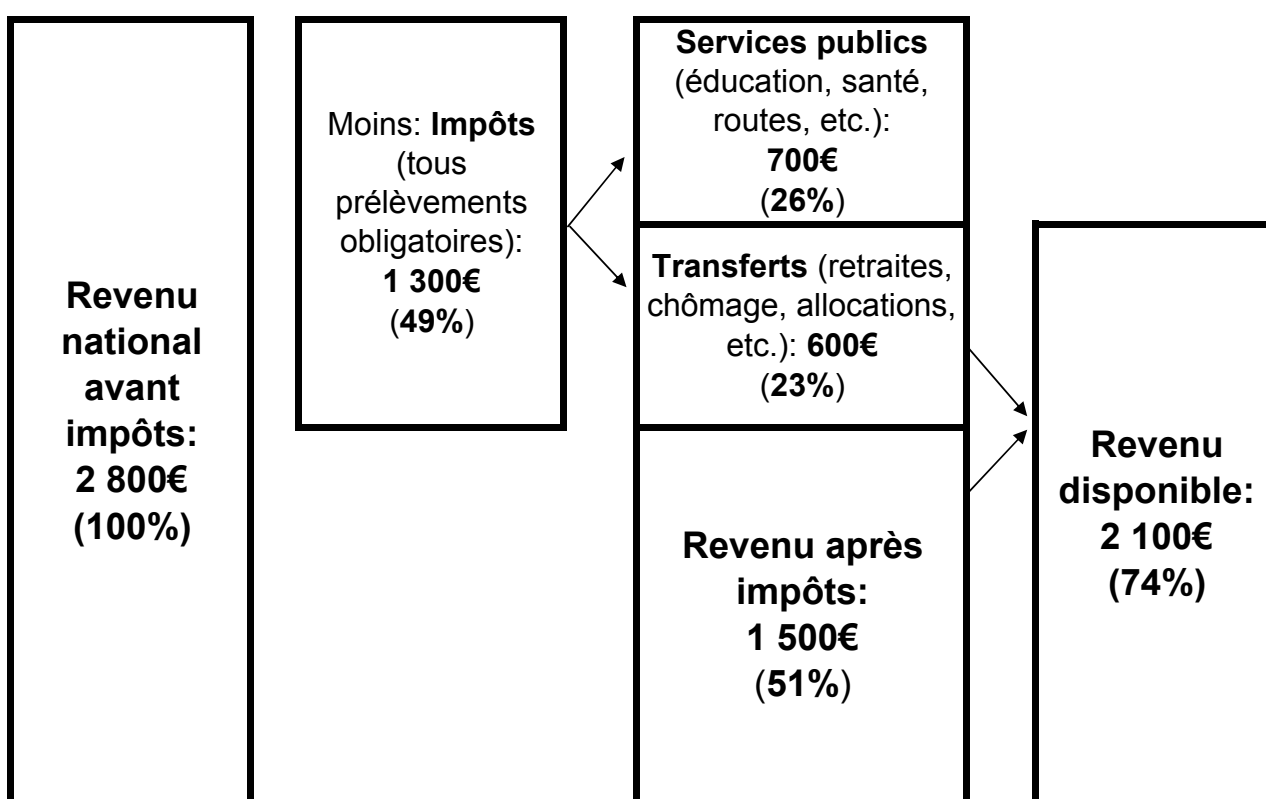
Groupe	Nombre de personnes adultes	Revenu annuel par adulte	Revenu mensuel par adulte	Part dans le revenu total
Population totale	50 millions	33 000 €	2 800 €	100%
Classes populaires: Les 50% les plus pauvres	25 millions	18 000 €	1 500 €	27%
Classes moyennes: Les 40% du milieu	20 millions	35 000 €	3 000 €	42%
Classes aisées: Les 10% les plus riches	5 millions	103 000 €	8 600 €	31%
<i>dont classes moyennes-aisées (9%)</i>	<i>4,5 millions</i>	<i>73 000 €</i>	<i>6 100 €</i>	<i>20%</i>
<i>dont classes très aisées (1%)</i>	<i>0,5 millions</i>	<i>363 000 €</i>	<i>30 300 €</i>	<i>11%</i>

Lecture: en 2010, les classes populaires (les 50% les plus pauvres) ont un revenu moyen annuel avant impôts de 18 000 euros par adulte (1 500 euros par mois) et gagnent collectivement 27% du revenu total des ménages, etc.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.33.

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1 (l'estimation de la répartition des revenus permanents est basée sur la répartition au sein de la population de 18 à 65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps).

Du revenu national au revenu disponible (par adulte et par mois en 2010)



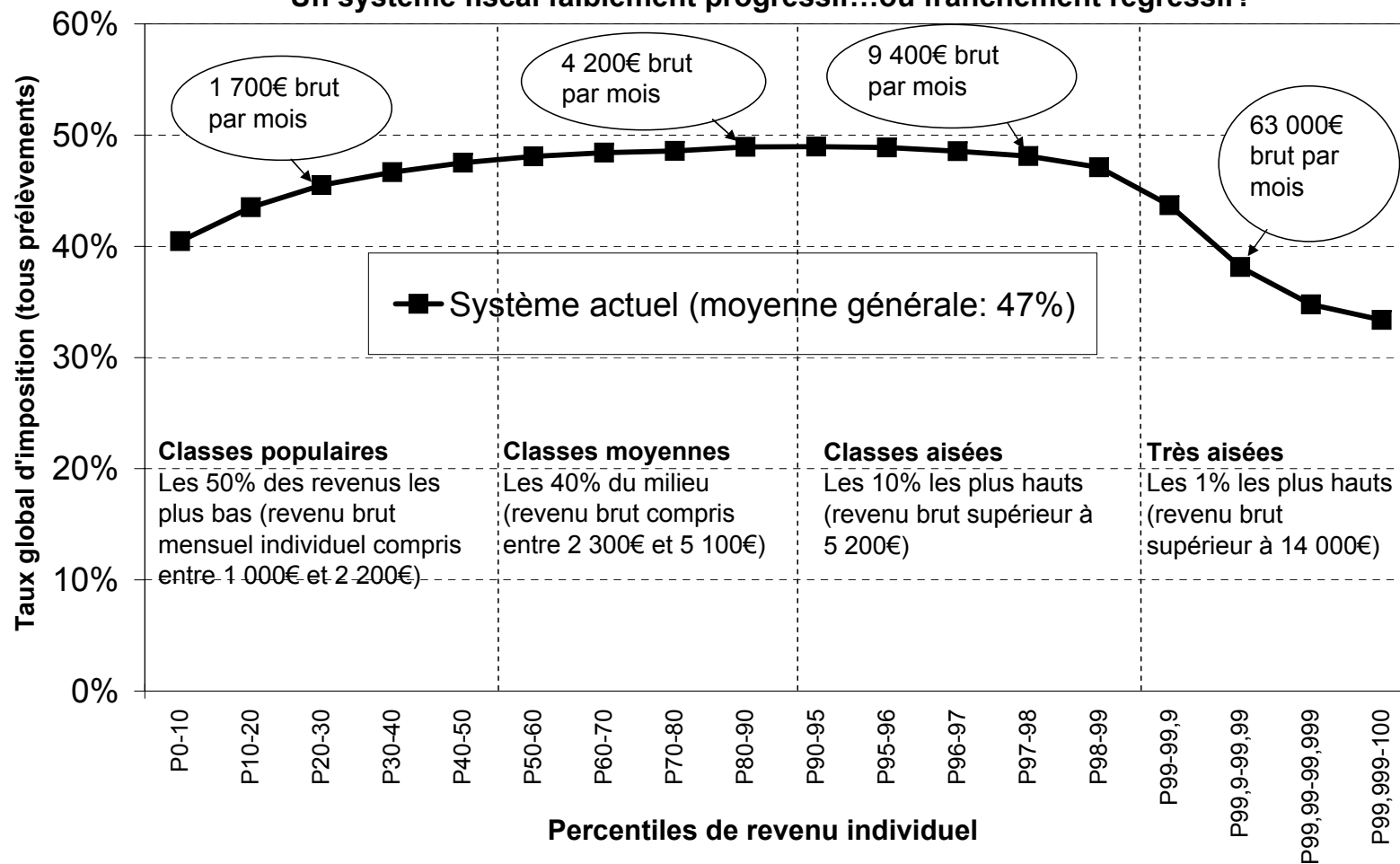
Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.40
Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1

Les prélèvements obligatoires en France (2010)

	(en milliards d'euros)	(par adulte & par mois)	(en % du revenu national)
Revenu national	1 680	2 800 €	100%
Prélèvements obligatoires (total)	817	1 350 €	49%
Impôts sur le revenu	146	240 €	9%
dont: impôt sur le revenu (IRPP)	52	80 €	3%
dont: contribution sociale généralisée (CSG)	94	160 €	6%
Impôts sur le capital	62	100 €	4%
dont: impôt sur les bénéfices des sociétés (IS)	35	60 €	2%
dont: taxe foncière (TF), impôt sur la fortune (ISF) et droits de successions (DMTG)	27	40 €	2%
Impôts sur la consommation (TVA et autres impôts indirects)	224	370 €	13%
Cotisations sociales	386	630 €	23%
dont: cotisations maladie, famille, formation, etc.	164	270 €	10%
dont: cotisations retraite et chômage	221	370 €	13%

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.43
 Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1.

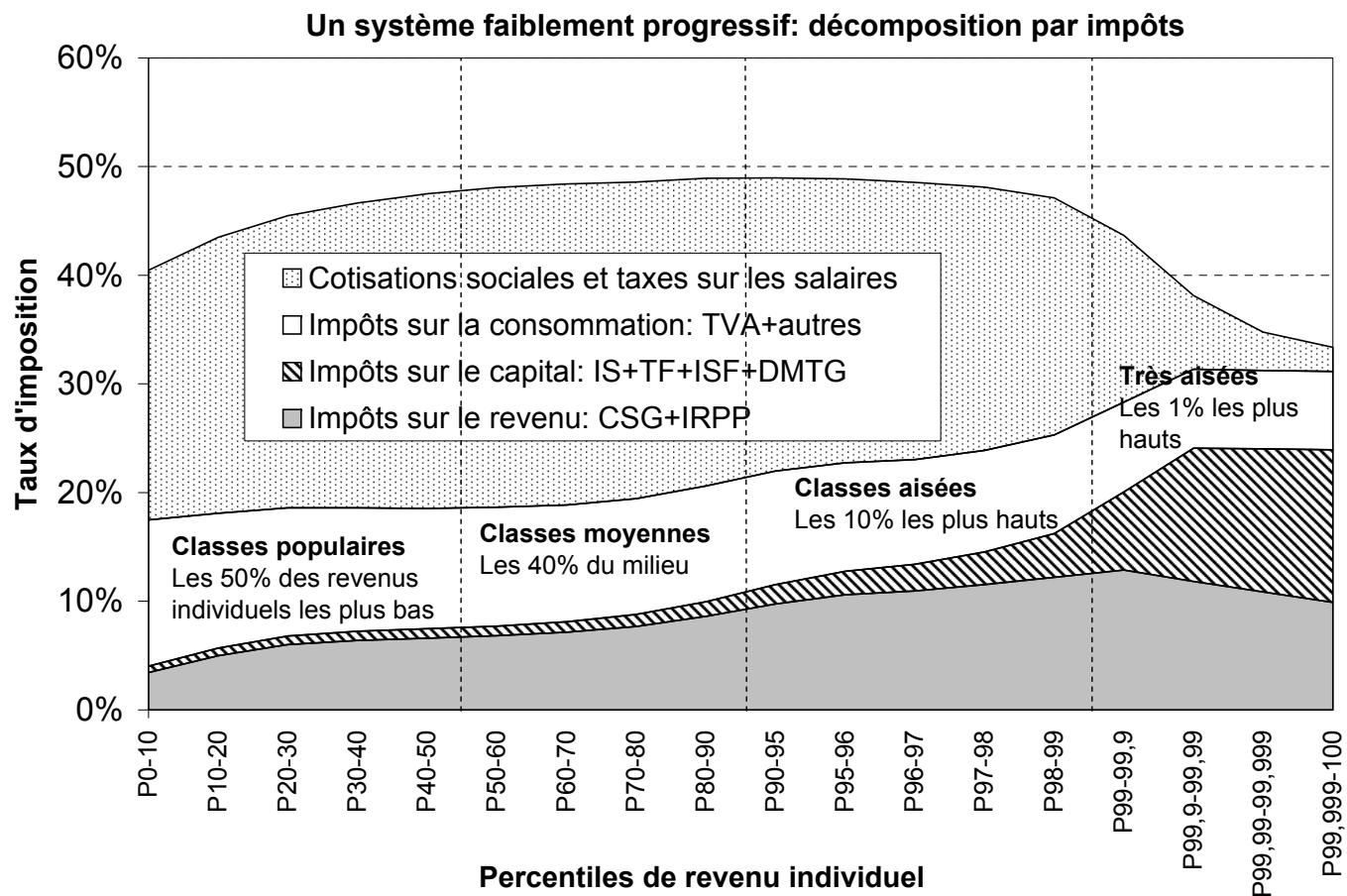
Un système fiscal faiblement progressif...ou franchement régressif?



Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements) par groupe de revenus au sein de la population 18-65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps. P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est-à-dire les 10% des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10% suivants, ..., P99.999-100 désigne les .001% les plus riches. La moyenne générale d'imposition est de 47% en moyenne. Les taux d'imposition croissent légèrement avec le revenu jusqu'au 95e percentile puis baissent avec le revenu pour les 5% les plus riches.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.50

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1 (où nous montrons aussi les chiffres pour la population adulte totale).



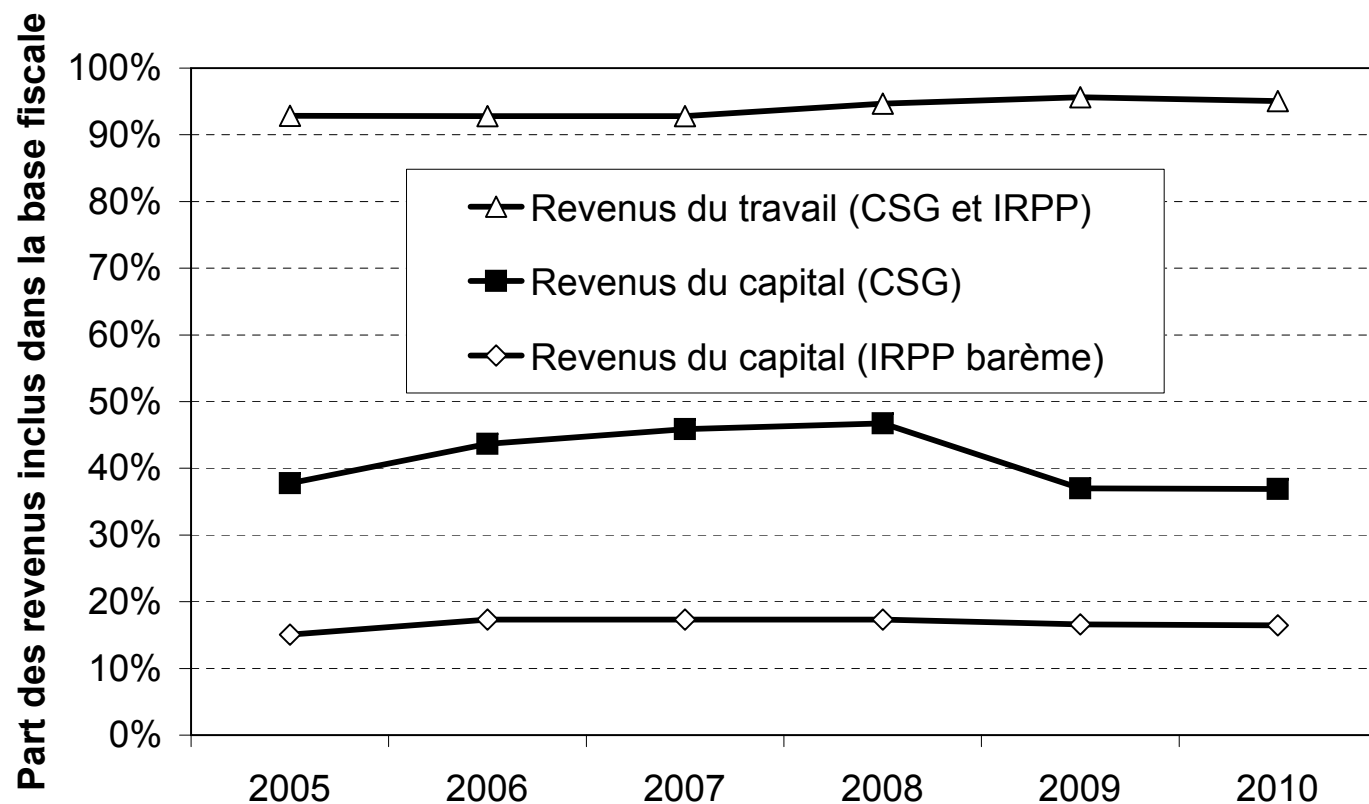
Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements comme dans le graphique précédent) et sa décomposition par groupe de revenus au sein de la population 18-65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps. Groupes de revenus: P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est-à-dire les 10% des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10% suivants, ..., P99.999-100 désigne les .001% les plus riches.

Le graphique décompose les impôts en quatre grandes catégories : cotisations sociales (et autres taxes sur les salaires), les impôts sur la consommation (TVA et autres impôts indirects), les impôts sur le capital (impôt sur les bénéfices des sociétés (IS), taxe foncière (TF), impôt sur la fortune (ISF) et droits de successions (DMTG)), et les impôts sur le revenu (CSG et IRPP).

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.51

Source: Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 1 (où nous montrons aussi les chiffres pour la population adulte totale).

Les revenus du capital manquent à l'appel

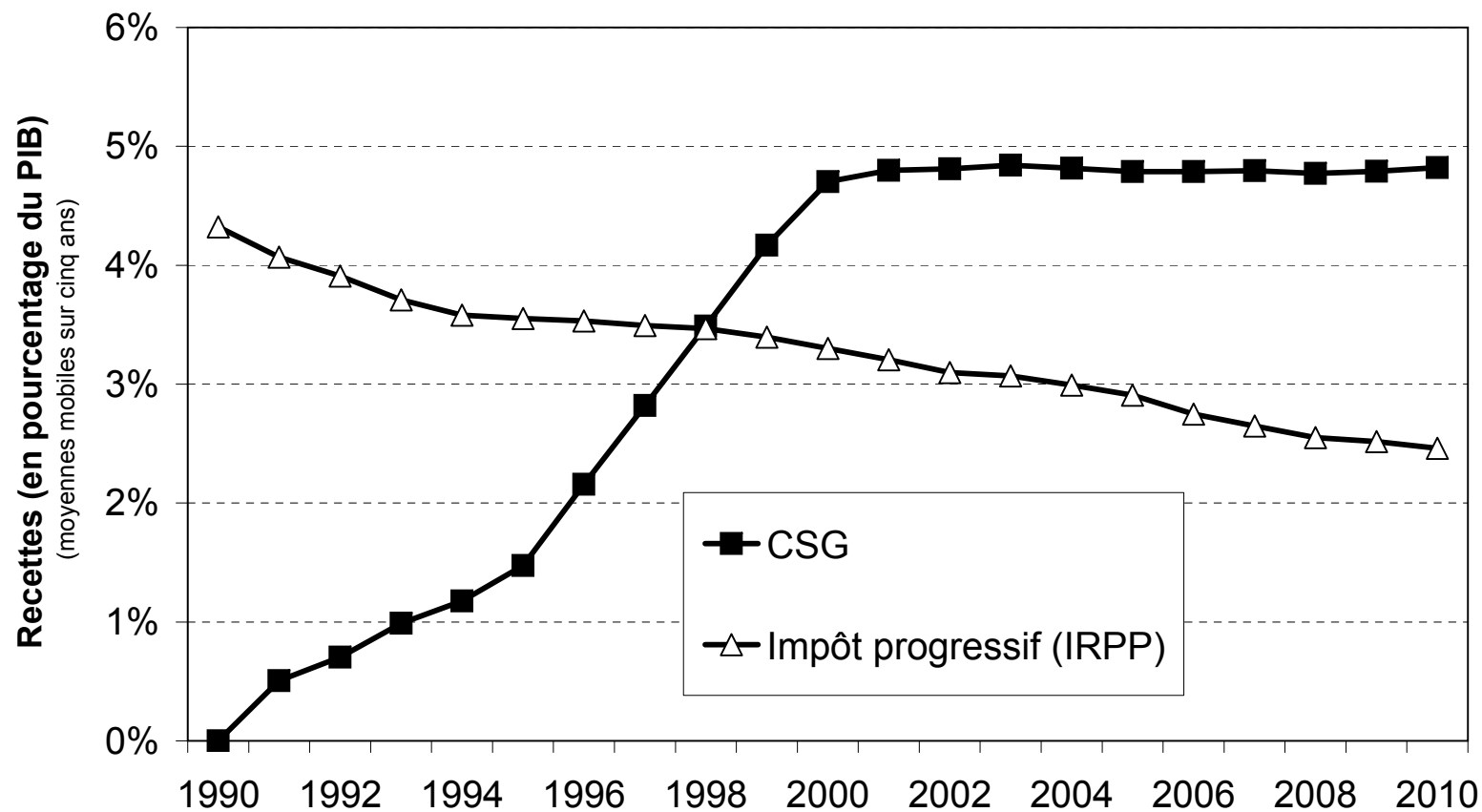


Lecture: le graphique montre la part des revenus du travail déclarés à l'impôt sur le revenu (CSG et IRPP), la part des revenus du capital déclarés à la CSG et la part des revenus du capital déclarés au régime progressif de l'IRPP de 2005 à 2010. Pour chacune de ces parts, le numérateur est estimé avec les données fiscales et le dénominateur est estimé avec les données de comptabilité nationale. La part déclarée est plus faible à cause de l'évasion fiscale et surtout parce qu'une grande partie des revenus du capital n'est pas assujettie à la CSG ou à l'IRPP barème.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 2, p.71

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 2.

La lente agonie de l'impôt progressif sur le revenu



Lecture: le graphique montre les recettes de l'impôt progressif sur le revenu (IRPP) et de la contribution sociale généralisée (en pourcentage du PIB) de 1990 (date de la création de la CSG) à 2010. Afin de lisser les fluctuations de court terme, nous présentons des moyennes mobiles sur cinq ans.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 2, p.77

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 2.

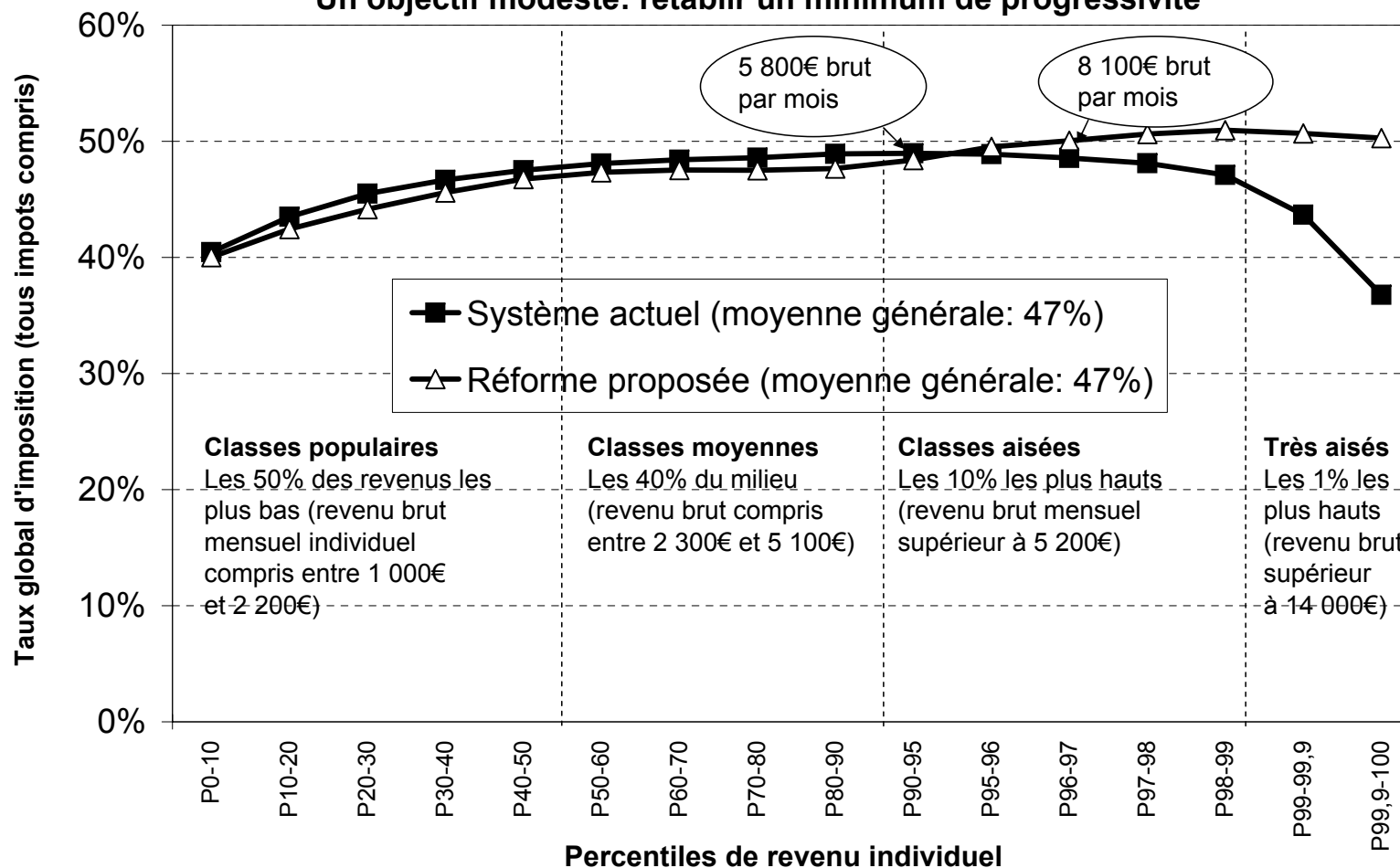
Barème du nouvel impôt sur le revenu (version zéro)

Revenu brut mensuel individuel	Taux effectif d'imposition	Impôt mensuel
1 100 €	2%	22 €
2 200 €	10%	220 €
5 000 €	13%	650 €
10 000 €	25%	2 500 €
40 000 €	50%	20 000 €
100 000 €	60%	60 000 €

Note 1: Ce barème est exprimé en taux effectif directement applicable à la totalité du revenu, et non en taux marginal. Il s'applique à la somme de tous les revenus bruts **individuels** actuellement soumis à la CSG (salaire, revenu d'activité non salarié, retraite, chômage, revenus du capital, y compris plus values). L'impôt est prélevé chaque mois par l'employeur ou l'institution financière. Le taux effectif à appliquer dépend du revenu annuel finalement obtenu (correction en début d'année suivante).

Note 2: Ce barème remplace entièrement l'actuel impôt sur le revenu (IRPP, avec tranches de taux marginaux allant de 5.5% à 41%), la CSG pesant sur tous les revenus à 7.5% ou 8.2%, la CRDS à 0.5%, le prélèvement libératoire et l'impôt proportionnel sur les plus-values à 18%, la prime pour l'emploi, et le bouclier fiscal. Tous ces impôts, taxes et dispositifs fiscaux sont purement et simplement supprimés.

Un objectif modeste: rétablir un minimum de progressivité

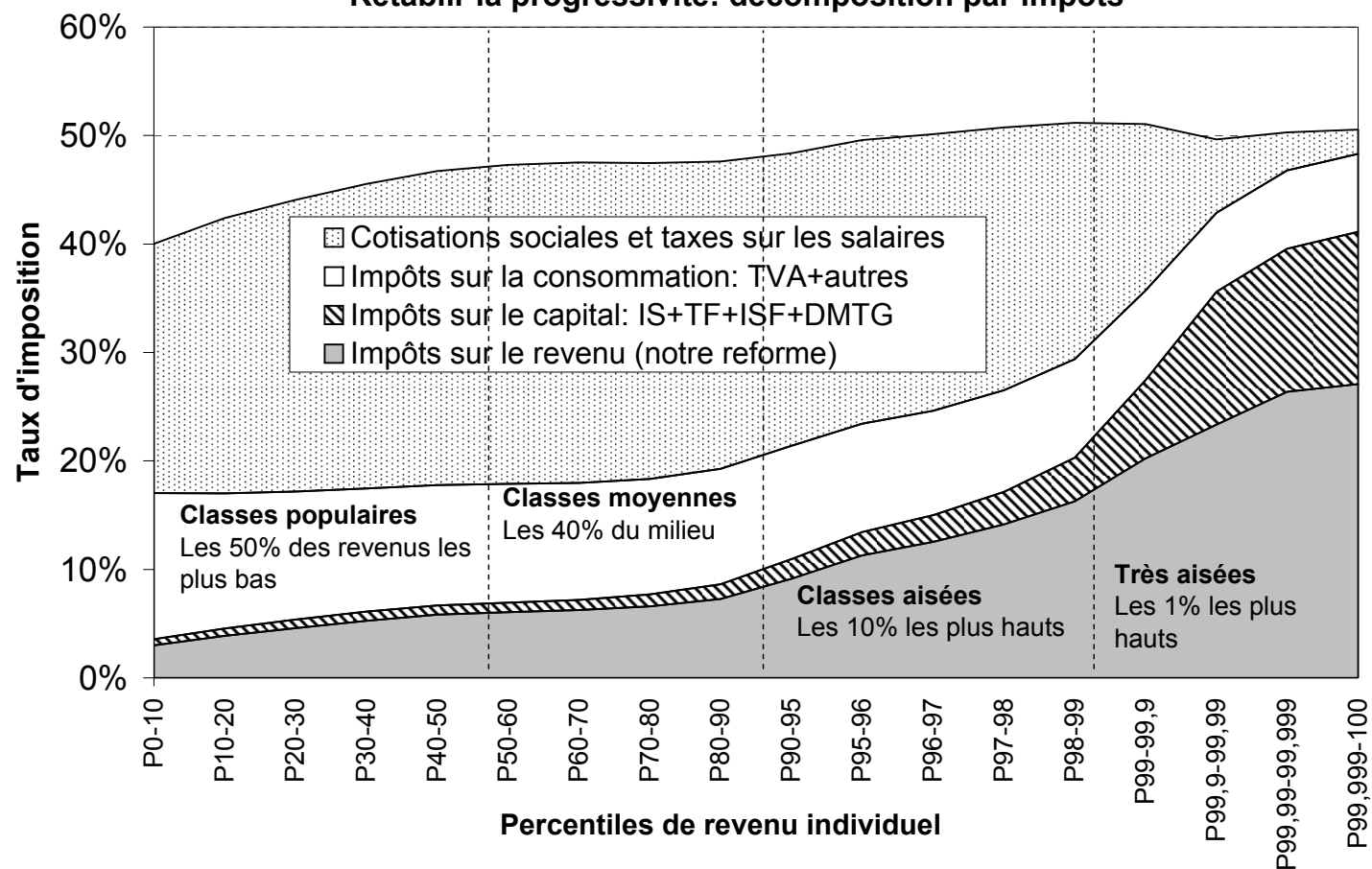


Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements) par groupe de revenus au sein de la population 18-65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps dans le système actuel et avec notre réforme. P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est-à-dire les 10% des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10% suivants, ..., P99,9-100 désigne les 0,1% les plus riches. La moyenne générale d'imposition est de 47% en moyenne à la fois dans le système actuel et avec notre réforme.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 2, p.90

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 2 (ou nous montrons aussi les chiffres pour la population adulte totale).

Rétablir la progressivité: décomposition par impôts



Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition avec notre nouvel impôt sur le revenu (incluant tous les prélèvements) et sa décomposition par groupe de revenus au sein de la population 18-65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps. P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est-à-dire les 10% des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10% suivants, ..., P99,999-100 désigne les 0,001% les plus riches.

Le graphique décompose les impôts en quatre grandes catégories : cotisations sociales (et autres taxes sur les salaires), les impôts sur la consommation (TVA et autres impôts indirects), les impôts sur le capital (impôt sur les bénéfices des sociétés (IS), taxe foncière (TF), impôt sur la fortune (ISF) et droits de successions (DMTG)), et notre nouvel impôt sur le revenu.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 2, p.91

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 2 (ou nous montrons aussi les chiffres pour la population adulte totale).

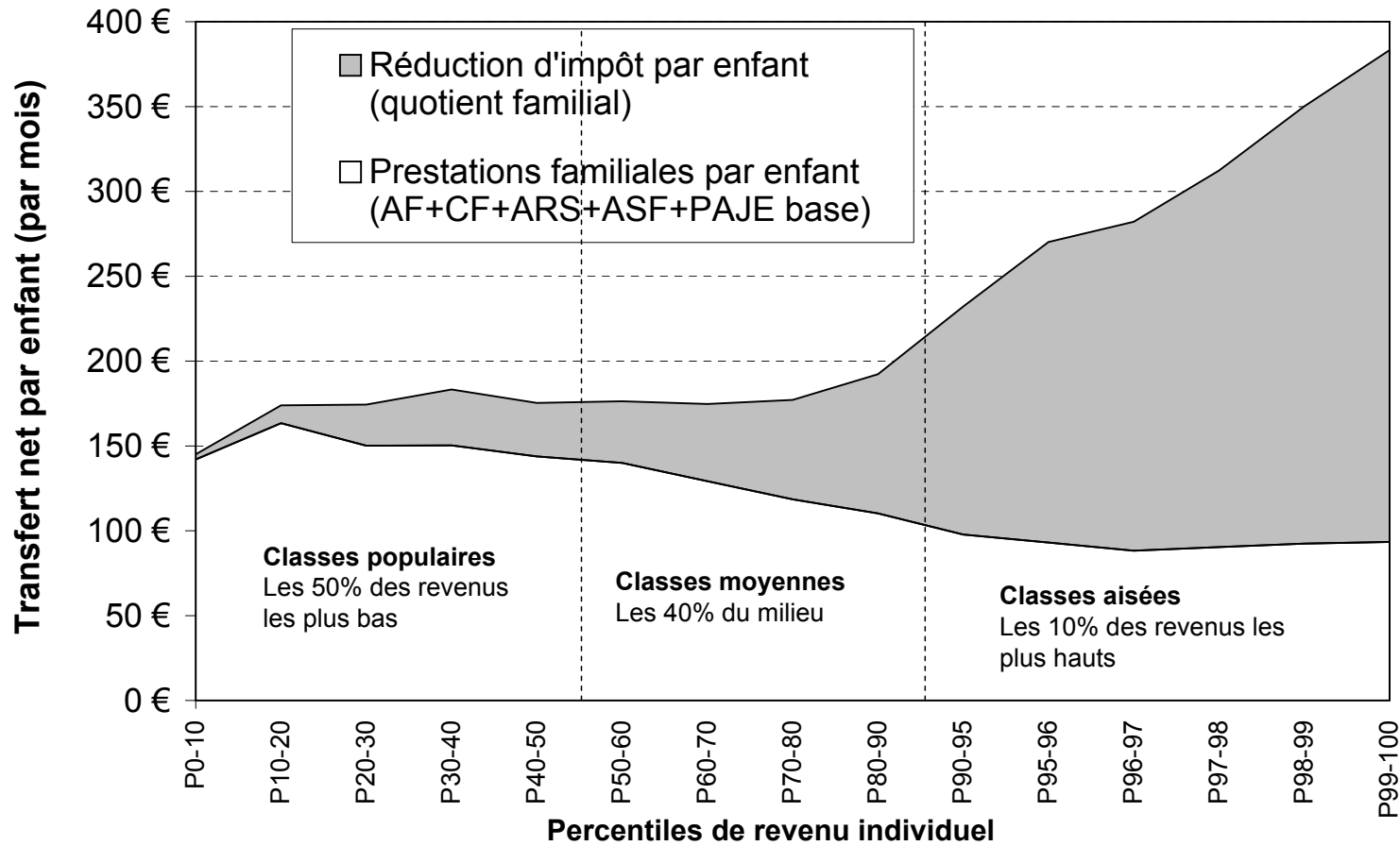
Un barème pour la droite, un barème pour la gauche

Revenu brut mensuel individuel	Taux effectif d'imposition				
	"Barème ultra-libéral" (flat tax)	"Barème de droite"	Notre proposition (version zéro)	"Barème de gauche"	"Barème ultra-égalitaire"
1 100 €	13%	3%	2%	1%	0%
2 200 €	13%	11%	10%	9%	4%
5 000 €	13%	13%	13%	13%	11%
10 000 €	13%	25%	25%	27%	40%
100 000 €	13%	50%	60%	70%	90%

Note 1: Ces différents barèmes rapportent tous les mêmes recettes (147 milliards) et permettent de compenser exactement les impôts remplacés par le nouvel impôt sur le revenu (IRPP, CSG, CRDS, prélèvement libératoire, impôt proportionnel sur les plus-values, PPE, bouclier fiscal). Bien sûr les barèmes "de droite", "de gauche" etc. indiquées ici sont purement illustratifs: chacun peut simuler le barème de son choix sur www.revolution-fiscale.fr.

Note 2: Ces différents barèmes montrent les taux d'imposition de l'impôt sur le revenu uniquement. Les taux d'imposition globaux (tous impôts compris) sont nettement plus élevés dans le bas de la distribution (où les autres impôts sont très importants) et sensiblement moins élevés dans le haut de la distribution (où la part des revenus non imposables augmente et où le poids relatif des autres impôts diminue). Voir Graphique "Rétablir la progressivité: décomposition par impôts" pour notre proposition et l'annexe au chapitre 2 sur www.revolution-fiscale.fr pour chacun des barèmes alternatifs de ce tableau.

L'injustice du système actuel de transfert par enfant

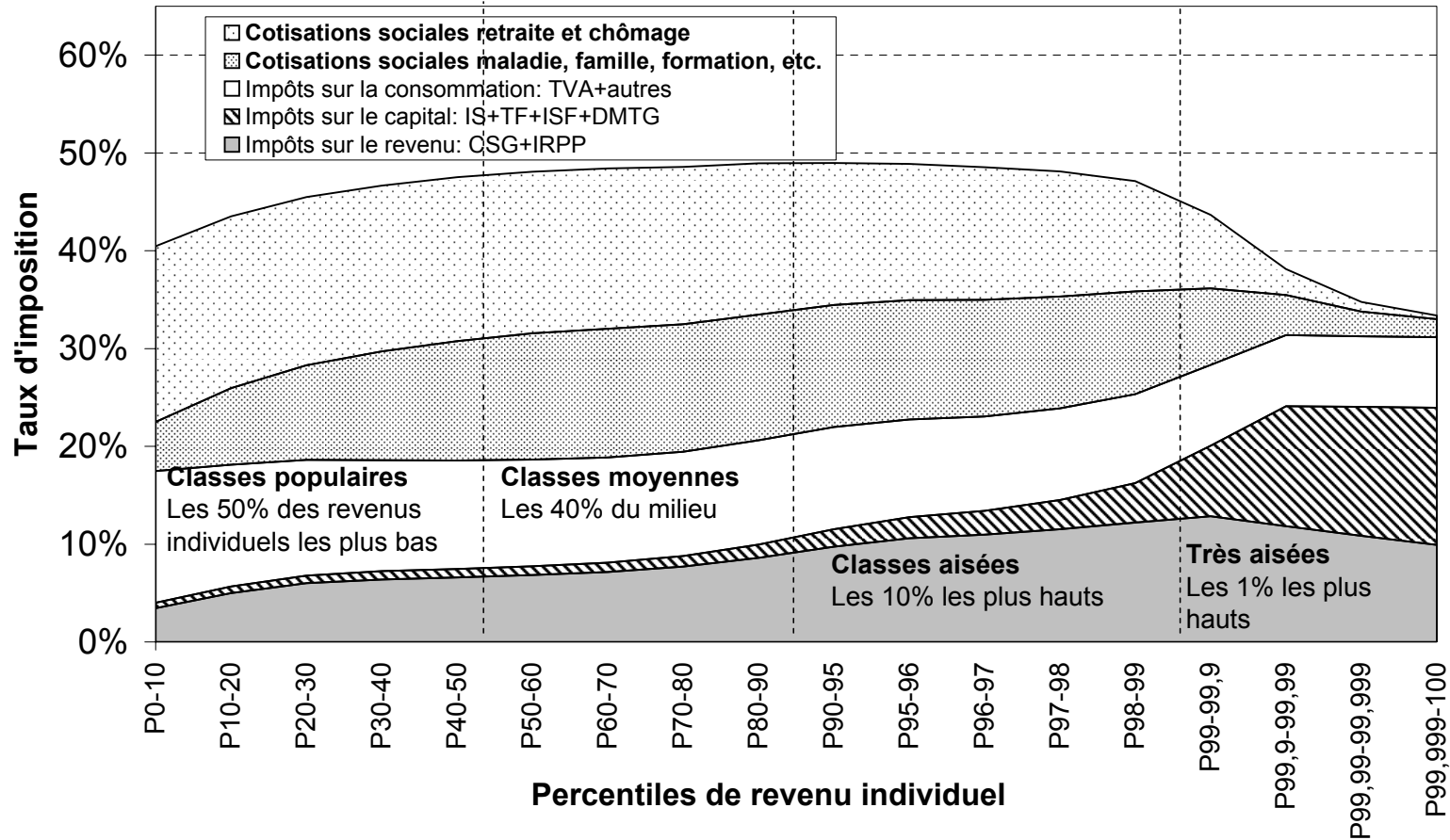


Note: Le graphique montre le montant moyen par enfant et par mois de toutes les prestations familiales enfants (allocations familiales AF, complément familial CF, allocation de rentrée scolaire ARS, allocation de soutien familial ASF, prestation accueil jeune enfant prime de base PAJE base) et la réduction d'impôt sur le revenu du au quotient familial pour chaque fractile de la distribution des revenus individuels des parents.

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 3, p.104

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 3.

Le profil actuel des différents types de cotisations sociales



Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition existant (incluant tous les prélèvements) et sa décomposition par groupe de revenus au sein de la population 18-65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps. Dans ce graphique, on décompose les cotisations sociales entre les cotisations sociales retraite et chômage (dites contributives car elles ouvrent droit à des allocations proportionnelles aux contributions et ne sont pas de pures taxes) et les autres cotisations sociales (dites non contributives car étant de pures taxes).

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 3, p.120

Voir www.revolution-fiscale.fr, annexe au chapitre 3.